



Paris le 15 mai 2008

Ministère de la Culture et de la Communication
Madame la Ministre
Madame Christine ALBANEL
3 rue de Valois
75001 PARIS

Ref : 8HMO0527

Objet : préavis de grève du 22 mai 2008

Madame la Ministre,

La Fédération CFDT Communication Conseil Culture dépose un préavis de grève de 24 heures pour le jeudi 22 mai 2008.

Il couvre l'ensemble du personnel cadre et non cadre, fonctionnaire et salarié de droit privé du Ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que les EPIC qui sont sous sa tutelle.

Pour tenir compte des services cycliques, le préavis s'étalera du 20 mai à 19 heures au 24 mai à 6 heures 30.

Motifs de la grève :

- Opposition de la CFDT au passage à 41 annuités au 1^{er} janvier 2012 sans tenir compte au préalable du taux d'emploi des seniors,
- Non prise en compte de la situation des poly-pensionnés dans le calcul de leur retraite,
- Non prise en compte des salariés aux carrières accidentées,
- Financement du fonds de réserve des retraites remis en cause,
- Régime additionnel de la Fonction Publique à améliorer.

Nous sommes à votre disposition pour négocier dans l'intervalle du préavis, conformément à la loi.

Veuillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Hervé MORLAND

Secrétaire Général

Fédération CFDT Communication, Conseil, Culture
Affiliée à l'Union Network International

47-49, avenue Simon Bolivar - 75950 Paris Cedex 19
tél : + 33 (0)1 56 41 54 00 • fax : + 33 (0)1 56 41 54 01 • e-mail : f3c@f3c.cfdt.fr • site : www.f3c-cfdt.fr